La vaccination du lapin de compagnie

On peut vacciner les lapins de compagnie pour prévenir 2 maladies : la myxomatose et la VHD (Virus Hemorragic Disease) ou maladie hémorragique.

La myxomatose

Cette maladie est provoquée par un virus très contagieux et très résistant. Il se transmet par l'intermédiaire des insectes (puces, moustiques), mais aussi par contact direct entre animal malade et animal sain, ou par le propriétaire lors des manipulations.

Clinique

On peut observer des cas aigus et mortels, mais aussi des formes chroniques (souches virales différentes, moins agressives).

L'incubation est d'une semaine environ ; on observe l'apparition d'un nodule, appelé myxome, au point d'inoculation de la maladie. Les symptômes se généralisent ensuite sur le reste du corps, essentiellement sur la tête (contour des yeux, oreilles), le dos et les membres.

Dans les cas les moins graves, la guérison survient en 2 semaines environ. Dans les cas plus graves, on observe une ulcération et une surinfection des nodules, un oedème de la tête et des organes génitaux. La mort survient en 3 à 4 semaines.

Il existe aussi une forme respiratoire, plus souvent mortelle, avec tuméfaction des paupières, conjonctivite et infection respiratoire purulente.

Il n'y a pas de traitement ; on peut seulement éviter les surinfections par l'administration d'antibiotiques.

La vaccination est donc fortement conseillée.

Vaccination

Il existe un vaccin contre la myxomatose, mais la protection est de courte durée. On réalise une injection sous cutanée qui peut parfois provoquer une réaction au point d'injection (petit nodule sans gravité).

La protection s'établit au bout d'une semaine environ et dure environ 4 à 6 mois.

Le protocole vaccinal est donc le suivant :

- Primovaccination à 4 semaines d'âge.
- Rappel 6 semaines plus tard.
- Rappel tous les 6 mois, voire tous les 4 mois en milieu à risque (animal vivant a l'extérieur, forte concentration).

La VHD

Cette maladie est provoquée par un virus de la famille de calicivirus. Il est très pathogène et entraîne un hépatite (atteinte du foie) fulgurante.

Clinique

La maladie se transmet par l'intermédiaire de l'herbe fraîche ou du foin contaminés par les selles, directement entre animaux, ou par les manipulations.

L'incubation est de 3 à 5 jours. Le virus provoque une hépatite grave et la mort survient dans presque 10% des cas dans les 24 heures.

Les facteurs de coagulation normalement synthétisés par le foie sont déficients et on observe donc des signes d'hémorragie : épistaxis (saignement de nez), sang dans les selles, apathie violente.

Le diagnostic se fait malheureusement souvent lors de l'autopsie, qui montre des signes d'hémorragie (présence de sang dans l'abdomen ou dans les poumons) et une décoloration du foie.

Il n'existe pas de traitement.

Vaccination

Il existe un vaccin conférant une bonne protection immunitaire.

On propose le protocole suivant :

- Primovaccination à 4 semaines d'âge.
- Rappel 1 mois plus tard.
- Rappel annuel, voire tous les 8 mois en milieu à risque (élevage).

Si vous venez d'adopter un lapin, renseignez-vous sur son statut vaccinal, et si aucune protection n'a encore été réalisée, renseignez-vous auprès de votre vétérinaire afin de protéger au mieux votre nouveau compagnon.